



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CHRS

Question écrite n° 7885

Texte de la question

M. Jack Lang appelle l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur les difficultes que rencontrent les centres d'hebergement et de reinsertion sociale pour assurer leurs missions. Relevant de l'aide sociale de l'Etat depuis les lois de 1946 et 1974, ces centres voient, dans un contexte economique difficile qui entraine une multiplication des situations de precarite, la charge de leurs missions augmenter considerablement. Or, les moyens d'action de ces organismes sont de plus en plus insuffisants. A ce titre, l'augmentation du budget des centres d'hebergement et de reinsertion sociale de 2 p. 100 pour l'annee 1994 ne prend nullement en compte les besoins reels de ces organismes. Il souhaite savoir si des mesures sont prevues pour tenir compte de cette situation nouvelle et donner aux centres d'hebergement et de reinsertion sociale les moyens de leur action.

Données clés

Auteur : [M. Lang Jack](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7885

Rubrique : Centres de conseils et de soins

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 1993, page 3973